



Procès-verbal du Comité Syndical Séance du 26 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six du mois de mars à 18 h 40, se sont réunis à la mairie-annexe de la Madeleine les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Madeleine sous la présidence de M. Nicolas CRIAUD, Président du Syndicat Intercommunal de la Madeleine, dûment convoqués le vingt et un mars 2019.

Etaient présents : Nicolas CRIAUD ; Luc PORTET ; Laurence LEPINE ; Hélène CHALLIER ; Chantal BRIERE ; Sophie MONTOIR ; Daniel MORICEAU ; Stéphane DUPIN ; Claude BODET ; Anouk PAOLOZZI-DABO

Etaient excusés : Marie-Line MOREAU donne pouvoir à Anouk PAOLOZZI-DABO

Secrétaire de séance : Laurence LEPINE

1 – Reprise anticipée et affectation des résultats 2018 du Budget Principal

VOTE : UNANIMITE

2 – Reprise anticipée et affectation des résultats 2018 du Budget Annexe vente d'électricité

VOTE : UNANIMITE

3 – Vote du Budget Primitif 2019 du Budget Principal

VOTE : UNANIMITE

4 – Vote du Budget Primitif 2019 du Budget Annexe vente d'électricité

VOTE : UNANIMITE

5 – Subventions de fonctionnement 2019 aux associations

VOTE : UNANIMITE

6 – Activité voile au bénéfice des élèves de l'école Jean de la Fontaine

VOTE : UNANIMITE

7 – Convention de facturation de dépense résiduelle du transport des élèves pour la natation scolaire

VOTE : UNANIMITE



8 – Convention de groupement de commandes permanent entre la Ville de Guérande, le CCAS de Guérande et le SIVOM de la Madeleine

VOTE : UNANIMITE